

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



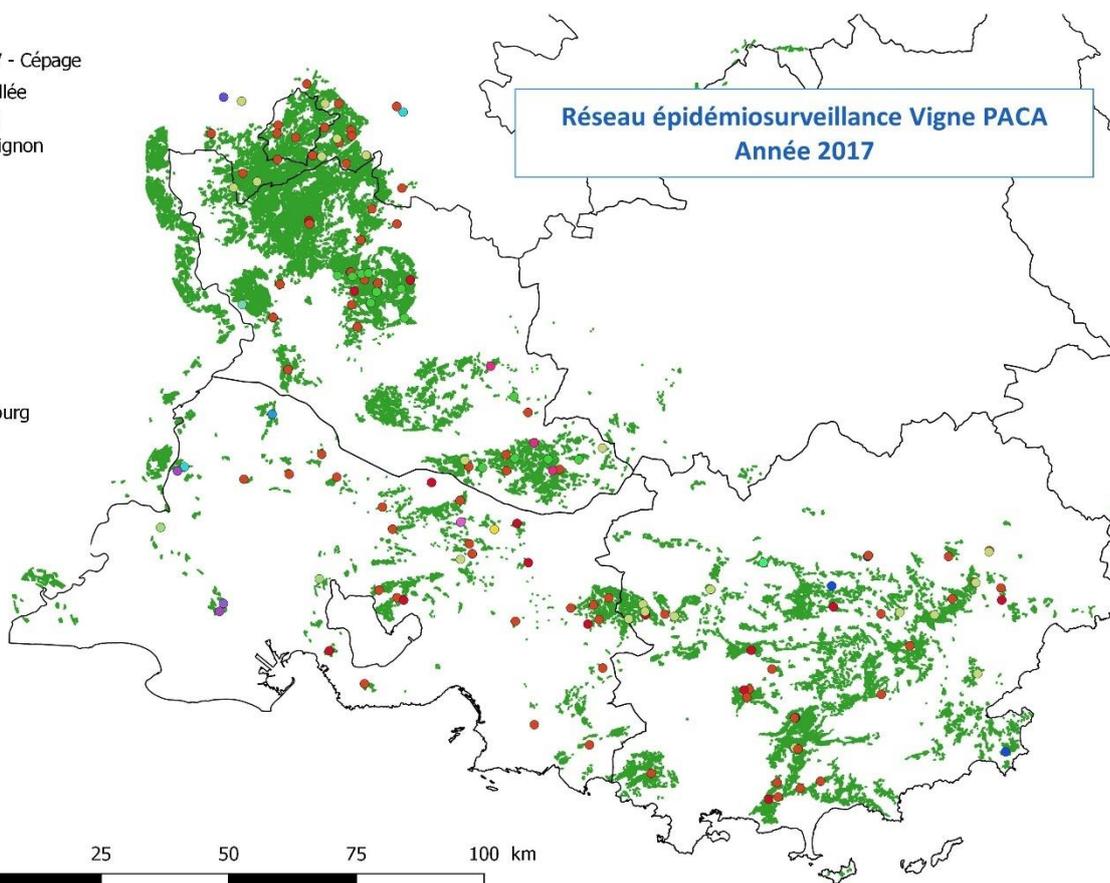
BILAN DE CAMPAGNE 2017

Réseau d'observations

Les Bulletins de Santé du Végétal 2017 ont été rédigés à partir d'observations réalisées sur 212 parcelles fixes et 13 parcelles flottantes réparties sur quatre territoires :

Parcelle réseau BSV - Cépage

- Alphonse Lavallée
- Cabernet franc
- Cabernet-sauvignon
- Caladoc
- Carignan
- Chardonnay
- Cinsaut
- Danlas
- Grenache B
- Grenache N
- Marsanne
- Merlot
- Muscat/Hambourg
- Rolle
- Syrah
- Vermentino
- Zone viticole



Les partenaires participant aux observations sont les suivants :

- **Territoire Provence : 56 parcelles fixes**

Chambre d'Agriculture du Var : 5 observateurs
Association des Vignerons de la Ste Victoire : 1 observateur
Coopérative JARDICA : 1 observateur
ICV Provence : 1 observateur

Territoire Coteaux/Aix en Provence : 36 parcelles fixes

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône : 3 observateurs
Association des Vignerons de la Ste Victoire : 1 observateur

- **Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône : 90 parcelles fixes**

Chambre d'Agriculture du Vaucluse : 11 observateurs
Domaine Expérimental La Tapy : 1 observateur
CAPL : 1 observateur
Soufflet vigne : 2 observateurs
CEREALIS : 1 observateur

- **Territoire Côtes du Rhône/Grignan les Adhémar : 30 parcelles fixes**

Chambre d'Agriculture de la Drôme : 3 observateurs
Coopérative de Nyons (SCAN) : 2 observateurs

Bilan climatique

Automne 2016 à mars 2017

Les deux derniers mois de l'automne sont pluvieux (127 à 190% de la normale). Les températures moyennes du mois d'octobre sont généralement déficitaires de 1°C en moyenne, le mois de novembre étant par contre doux avec un excédent de 0,6 à 1°C. L'hiver est peu pluvieux (35 à 50% des valeurs moyennes) avec des températures contrastées. Conformément aux valeurs de saison en décembre, les températures moyennes sont très froides en janvier (jusqu'à -2.2°C de déficit) mais exceptionnellement élevées en février (plus de 3°C d'excédent localement). La douceur du mois de février s'est poursuivie tout le mois de mars. Les précipitations du mois de mars représentent souvent le double des valeurs normales.

Avril-mai

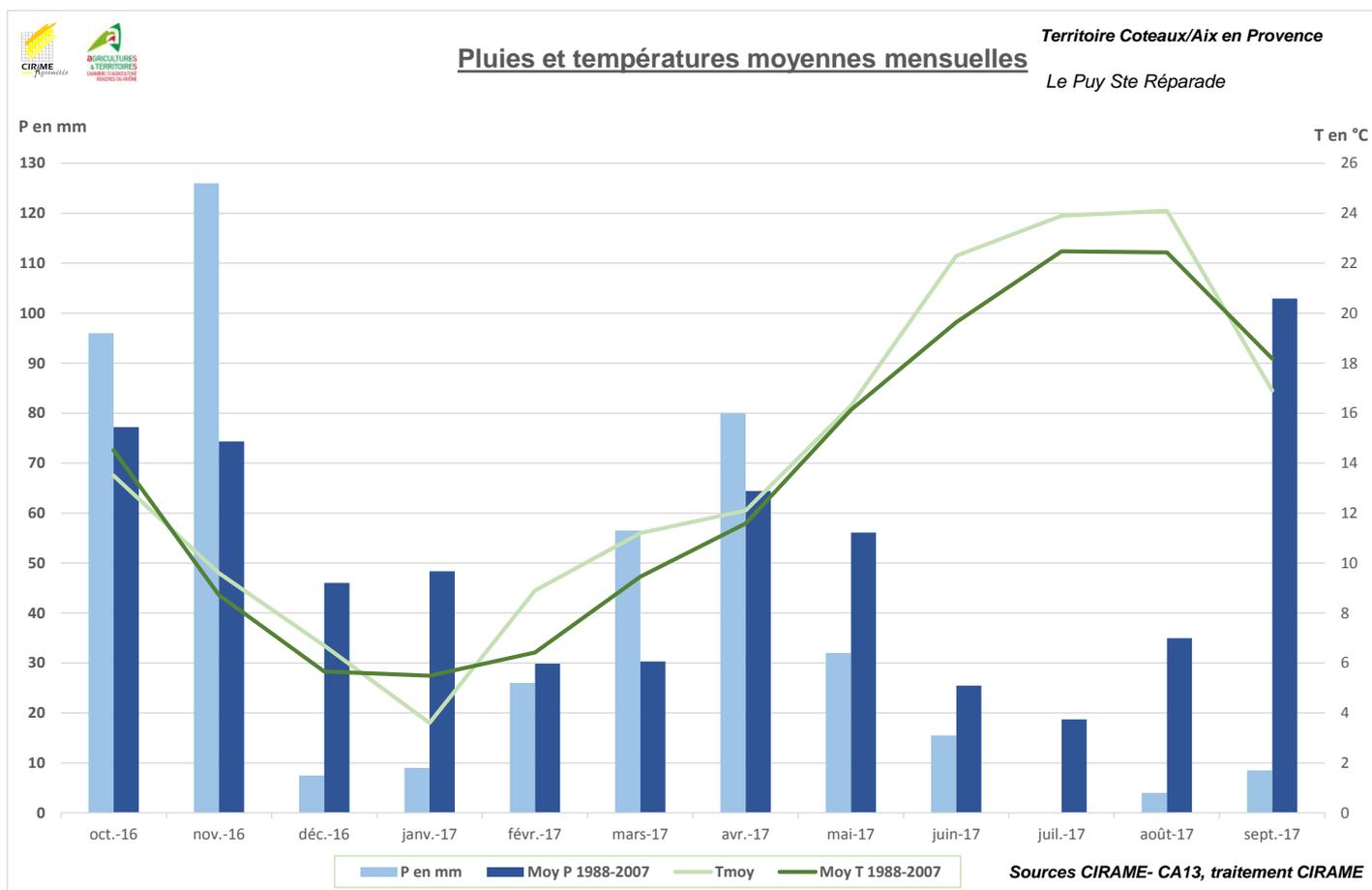
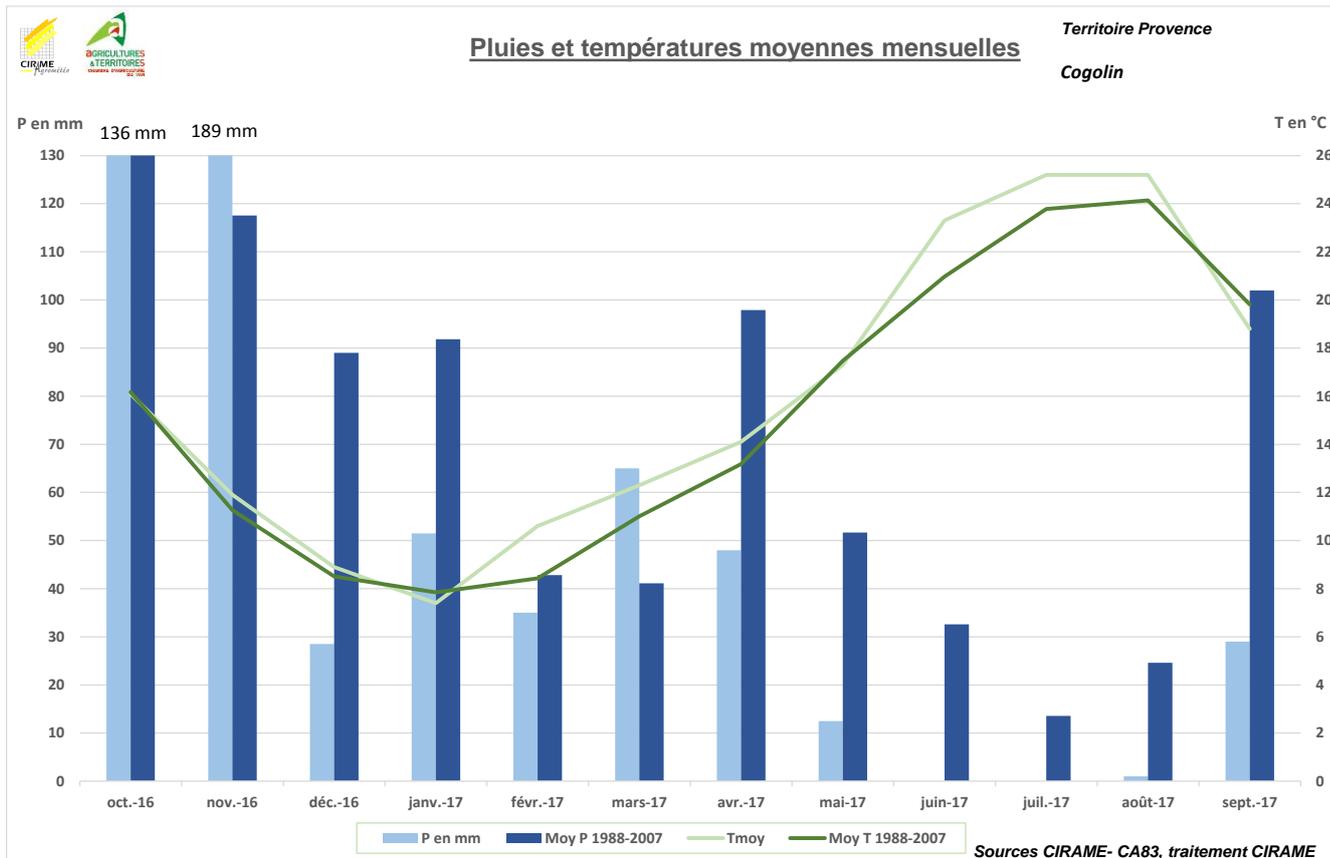
Le mois d'avril enregistre des précipitations tantôt excédentaires tantôt déficitaires. Les températures douces en 1^{ère} et 2^{ème} décade fraîchissent brutalement en dernière décade. Des gelées sont enregistrées les 19, 20, 21, 22 ou 28 avril provoquant localement jusqu'à 100% de dégâts. Le mois de mai, frais en 1^{ère} décade se termine dans la chaleur en dernière décade (localement record de chaleur). Les pluies réparties sur 5 à 10 jours sont déficitaires. Aucune pluie n'est enregistrée en dernière décade.

Juin-juillet

Ces deux mois sont très chauds notamment le mois de juin. Seul juin 2003 a été plus chaud que juin 2017. Les précipitations du mois de juin sont souvent à caractère orageux et sont donc très variables mais sont le plus souvent déficitaires. La sécheresse s'accroît en juillet avec très peu ou pas du tout de pluie.

Août-septembre

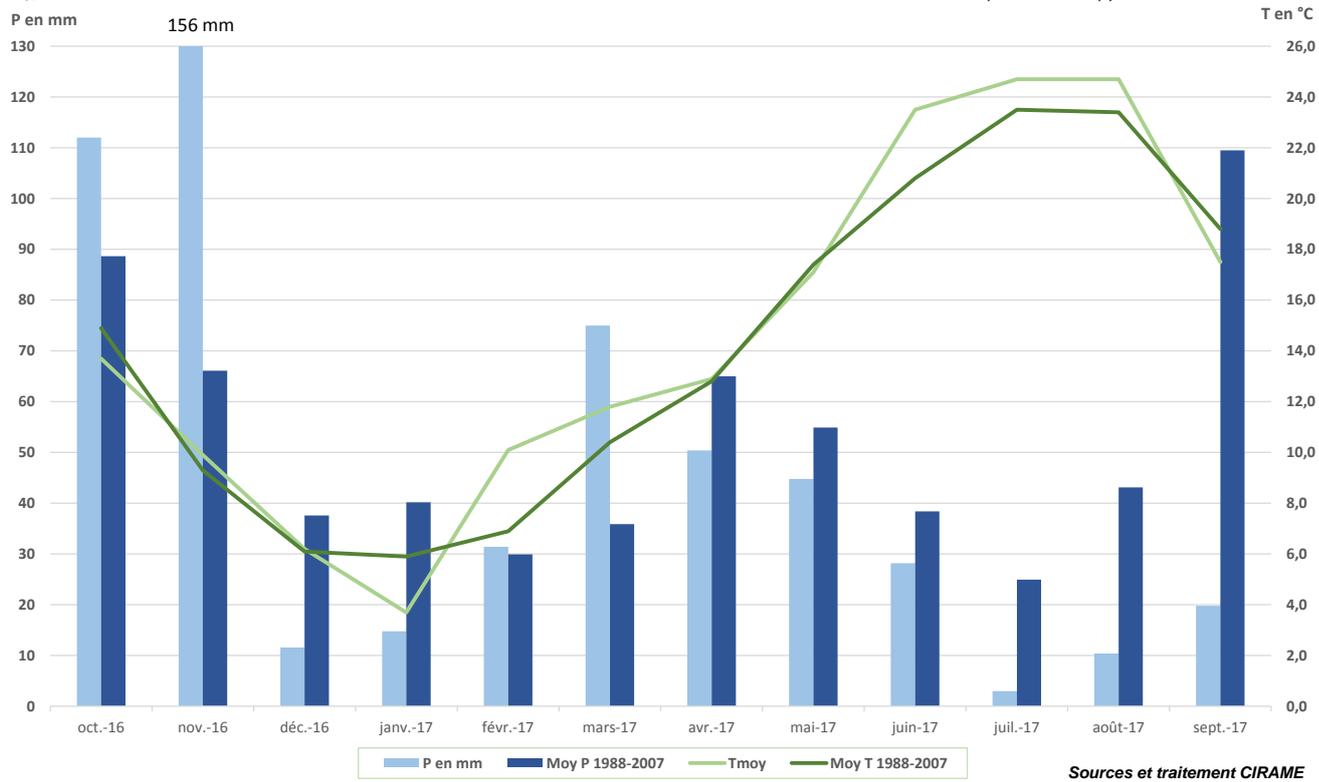
Le déficit pluviométrique observé depuis le mois de mai s'accroît au cours de ces deux mois. Quelques orages localisés apportent plus de 10 mm les 8 et 31 août et le 9 septembre mais les cumuls pluviométriques ne représentent que 9 à 40% des valeurs moyennes. Le temps estival s'est poursuivi en août. Par contre, les températures du mois de septembre sont restées fraîches notamment en deuxième décade.





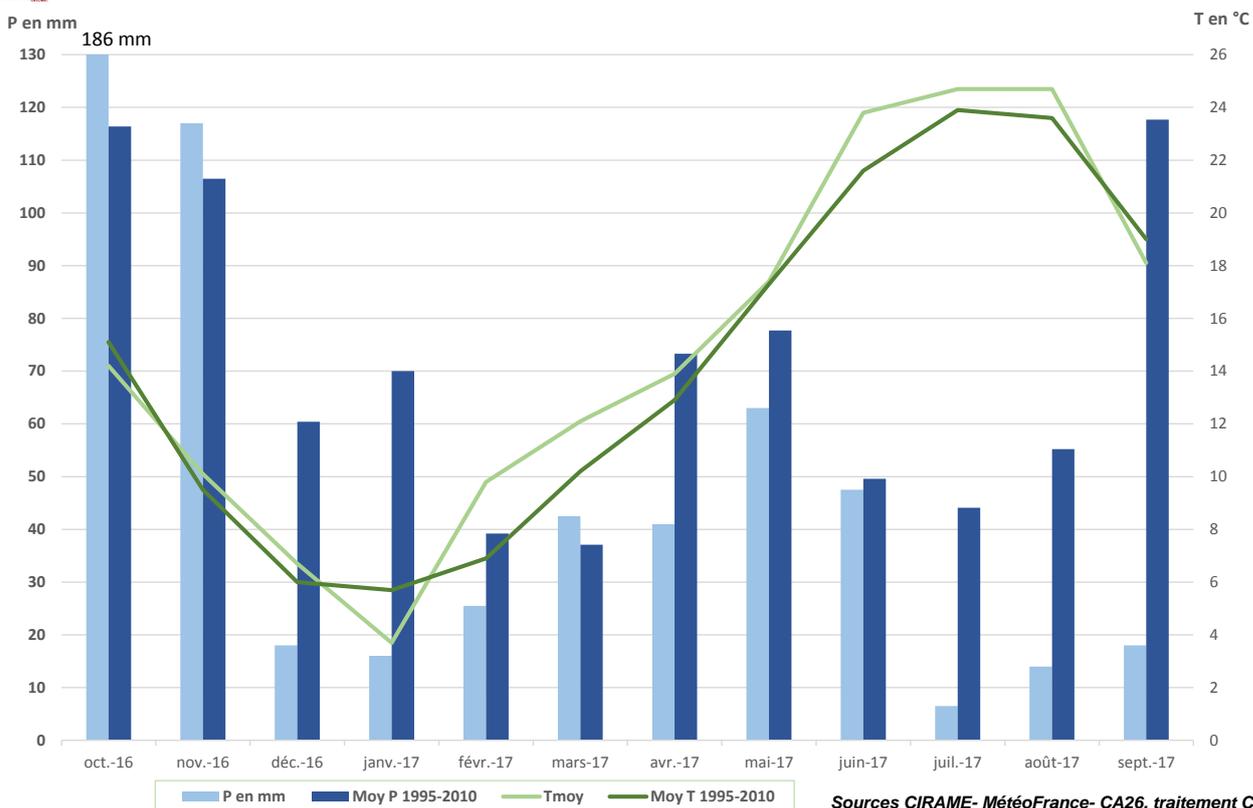
Pluies et températures moyennes mensuelles

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône
Carpentras-La Tapy



Pluies et températures moyennes mensuelles

Territoire Côtes du Rhône/Grignan les Adhémar
Donzère



Phénologie Cépage Grenache



Les mois de février et mars très doux ont favorisé un débourrement précoce. Cette avance s'est réduite de quelques jours avant la floraison suite au rafraîchissement brutal des températures. La grande douceur dès la mi-mai ainsi que la chaleur estivale n'ont fait qu'accroître la précocité de ce millésime. La date des vendanges est exceptionnellement précoce, au niveau de celle de 2003, année la plus précoce de tous les millésimes.

NB : les conditions climatiques 2017 ont été favorables à la coulure sur certaines parcelles.

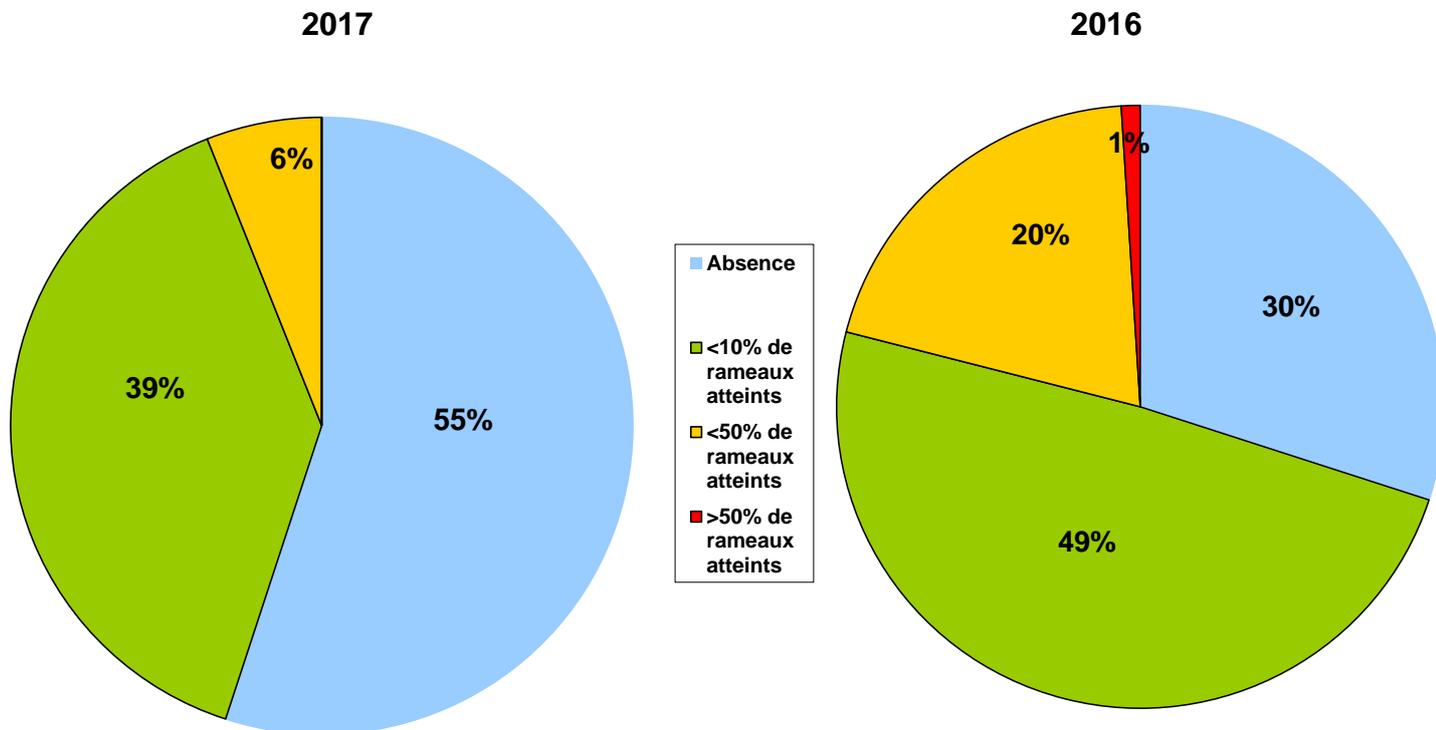
Maladies et ravageurs

Excoriose



En 2017, 94% des parcelles observées ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% d'attaque, 79% en 2016.

212 parcelles observées au printemps :



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de ceps avec excoriose).

Oïdium



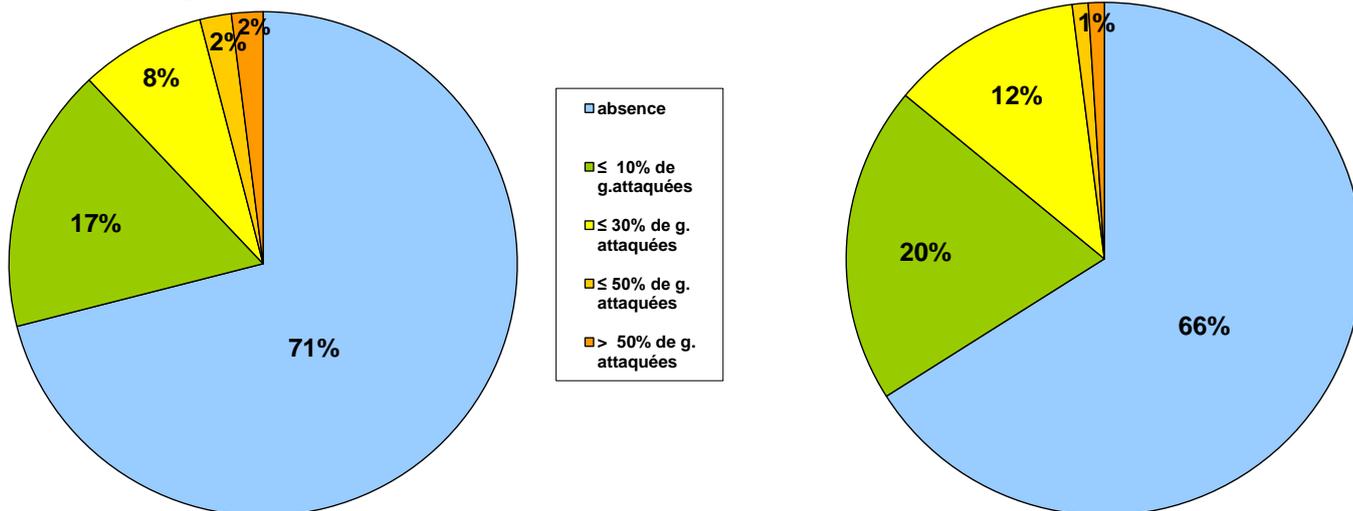
En 2017, 88% des parcelles observées ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes attaquées, 86% en 2016.

Bilans réalisés sur 205 parcelles.

Oïdium sur grappes (2017)

stade fermeture à début véraison

Oïdium sur grappes (2016)



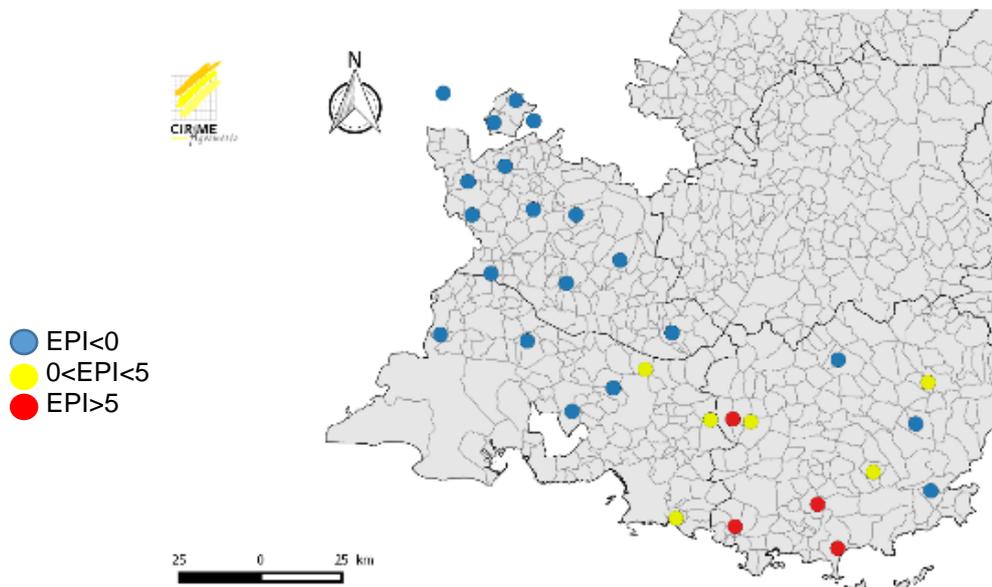
g=grappe

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Mildiou

En sortie d'hiver, les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) indiquées par le modèle Potentiel Système étaient généralement faibles, faibles à moyennes dans le territoire Provence.

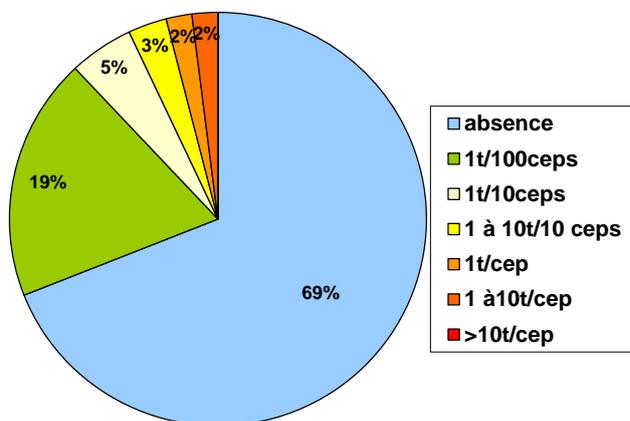
Carte régionale des EPI au 31 mars



Territoire Provence

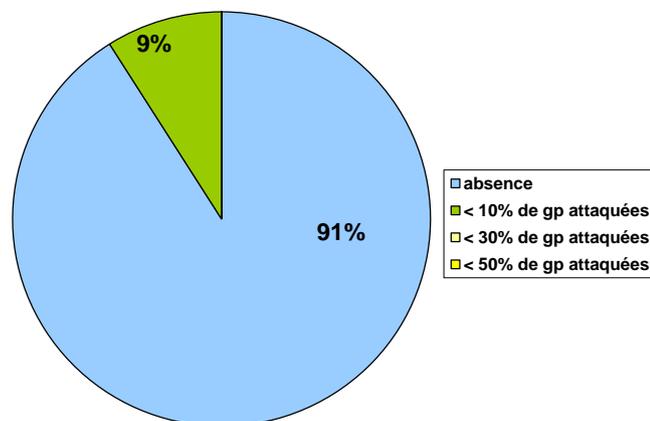
Le 1er foyer primaire est observé le 12 avril sur une parcelle très précoce, suite aux épisodes pluvieux des 23 et 25 mars. De nouvelles contaminations sont détectées les 1er et 2 avril et très localement le 5 avril, à l'origine de quelques foyers primaires observés fin avril. Au mois de mai, seules les pluies du 6 sont susceptibles d'engendrer de nouvelles contaminations. Les symptômes observés essentiellement sur feuilles n'ont pas évolué suite à la forte sécheresse estivale.

Mildiou sur feuilles



stade mi-véraison à récolte

Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou ; gp=grappes

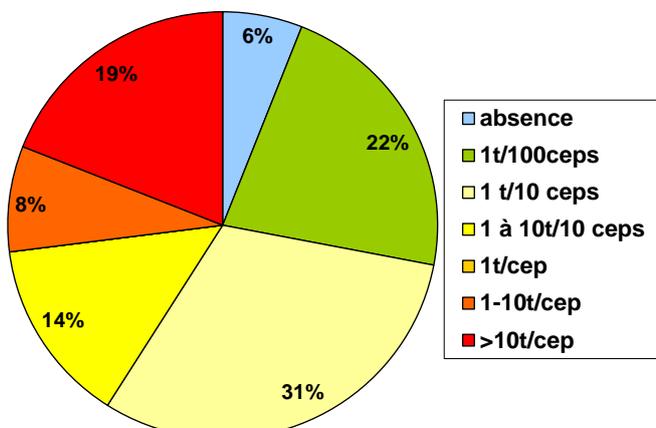
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Bilans réalisés sur 59 parcelles.

Territoire Coteaux/Aix en Provence

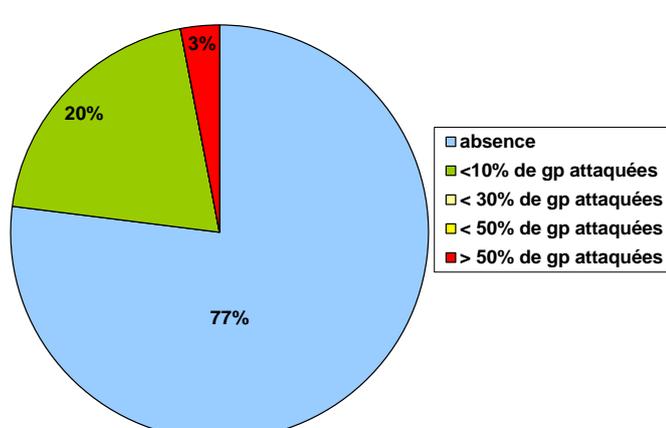
Le 1er foyer primaire est observé le 2 mai, issu des pluies des 1er/2 avril, sortie retardée par les faibles températures de la dernière décade du mois d'avril. Sur la saison, seules deux contaminations sont généralisées à tous les secteurs : les 25 et 30 avril. Les contaminations du mois de mai (les 6 et 11 mai) sont localisées et de faible intensité (modèle milstop) de même que celles du mois de juin (1er, 3, 27 et 28). A partir du 23 mai, des repiquages sur feuilles sont observés fréquemment suite à des rosées et brouillards matinaux ainsi qu'aux pluies des 6 et 11 mai. De nouveaux repiquages sont également observés fin juin suite aux pluies du début du mois ainsi qu'aux rosées matinales. La sécheresse estivale a permis à la maladie de ne pas progresser.

Mildiou sur feuilles



stade mi-véraison à récolte

Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou ; gp=grappes

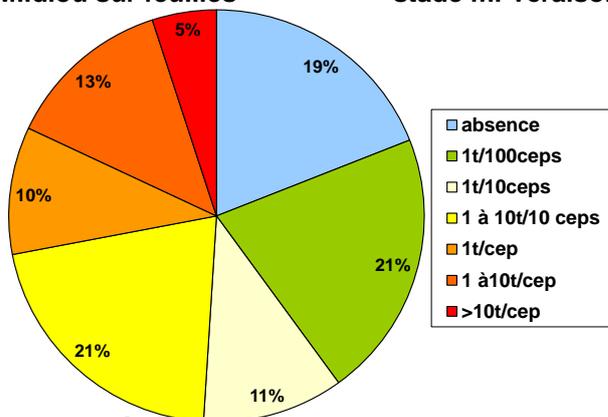
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Bilans réalisés sur 36 parcelles.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

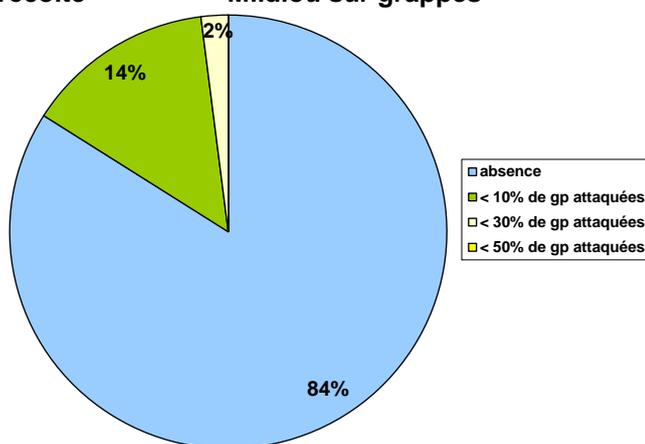
Le 1^{er} foyer primaire est observé le 3 mai, issu des pluies des 1^{er}/2 avril, sortie retardée par les faibles températures de la dernière décade du mois d'avril. Sur la saison, seules deux contaminations sont généralisées à tous les secteurs : les 25 et 30 avril. Les contaminations du mois de mai (les 2, 11, 13 et 18) sont localisées et de faible intensité (modèle milstop) de même que celles du mois de juin (1^{er}, 3 27 et 29). A partir du 20 juin, des symptômes sur feuilles sont observés fréquemment suite à des rosées et brouillards matinaux. La sécheresse estivale a permis à la maladie de ne pas progresser.

Mildiou sur feuilles



stade mi-véraison à récolte

Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou ; gp=grappes

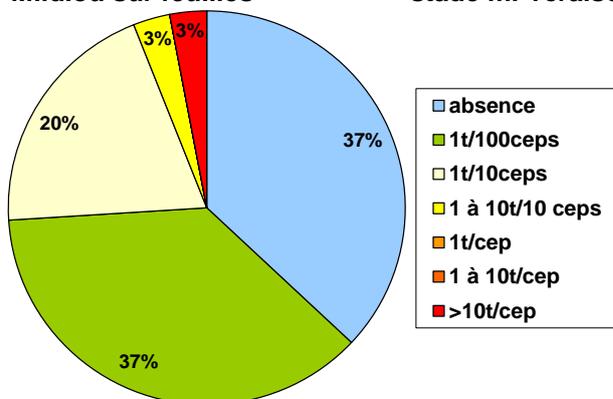
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Bilans réalisés sur 94 parcelles.

Territoire Côtes du Rhône/Grignan les Adhémar

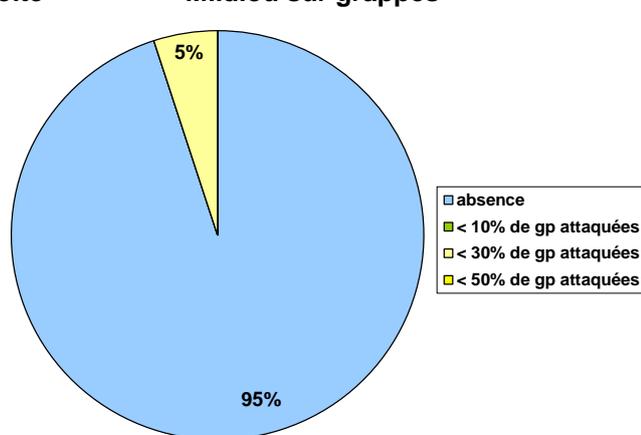
Le 1^{er} foyer primaire est observé le 29 mai, issu probablement des pluies du 11 mai. Aucun foyer primaire n'a été observé suite aux contaminations de faible intensité détectées par les modèles fin avril et localement le 2 mai. Au mois de mai, deux contaminations généralisées les 11 et 18 mai sont enregistrées et très localement les 12 ou 13 mai. Une seule contamination généralisée au mois de juin (le 3) et 3 localisées les 1^{er}, 27 ou 29. A partir du 27 juin, des symptômes sur feuilles sont observés suite à des rosées et brouillards matinaux. De nouveaux symptômes sur jeunes feuilles sont observés vers le 10 juillet suite aux contaminations localisées de la fin du mois de juin. La sécheresse estivale n'a pas permis à la maladie de progresser.

Mildiou sur feuilles



stade mi-véraison à récolte

Mildiou sur grappes

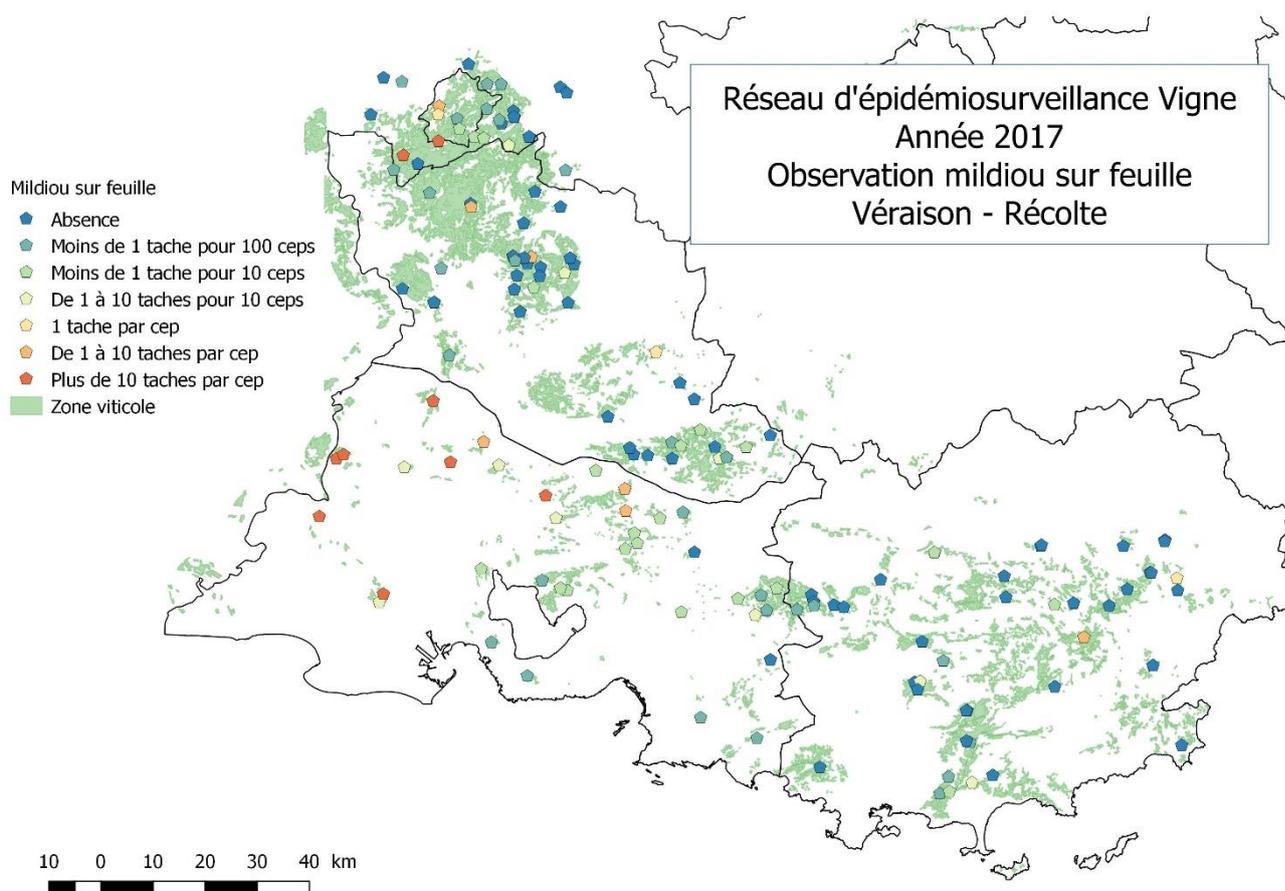


t=tache de mildiou ; gp=grappes

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Bilans réalisés sur 30 parcelles.

Carte régionale du mildiou sur feuilles



Black-rot

La pression de cette maladie a été faible, comme en 2016.
Cependant on observe une présence fréquente sur feuilles dans le nord de la région.



Territoire Provence

Sur 46 parcelles observées, 10% présentaient des symptômes sur feuilles (17% en 2015), aucun symptôme sur grappes (10% en 2015).

Territoire Coteaux/Aix en Provence

Sur 36 parcelles observées, 11% présentaient des symptômes sur feuilles (32% en 2015), aucun symptôme sur grappes (39% en 2015).

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Sur 88 parcelles observées, 52% présentaient des symptômes sur feuilles (75% en 2015), 11% sur grappes (77% en 2015).

Territoire Côtes du Rhône/Grignan les Adhémar

Sur 25 parcelles observées, 56% présentaient des symptômes sur feuilles (85% en 2015), 11% sur grappes (78% en 2015).

Vers de la grappe



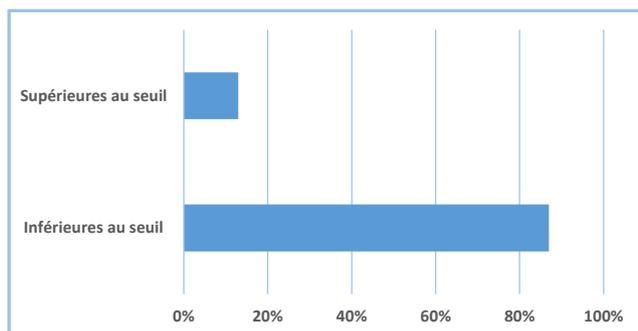
Première génération : eudémis et cochylys

Les vols ont débuté à partir du 10 mars en secteur 0, du 15 mars en secteur I, du 18 mars en secteur II, du 20 mars en secteur III, du 22 mars en secteur IV, du 25 mars en secteur V.

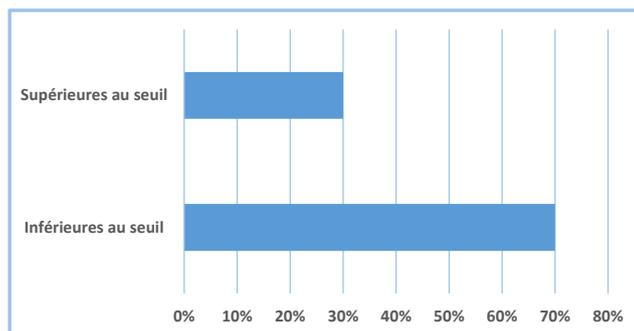
Bilan régional des glomérules (178 parcelles observées)



Eudémis (165 parcelles observées)



Cochylis (13 parcelles observées)



Au niveau régional, en 2017, comme en 2016, **75% des parcelles observées n'ont pas dépassé le seuil de nuisibilité** qui est de 10% de glomérules.

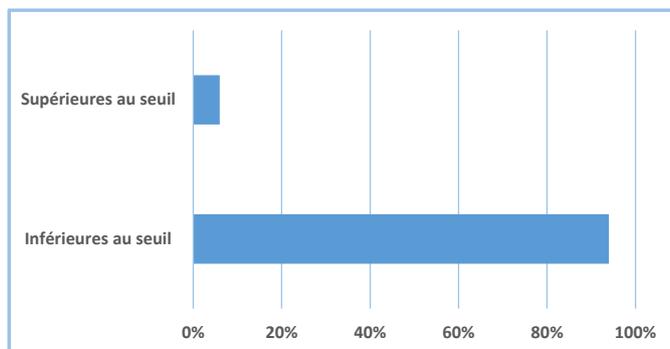
Deuxième génération : eudémis et cochylys

Les vols ont débuté à partir du 25 mai en secteur 0, du 30 mai en secteur I, du 2 juin en secteur II, du 5 juin en III, du 8 juin en IV et du 12 juin en V.

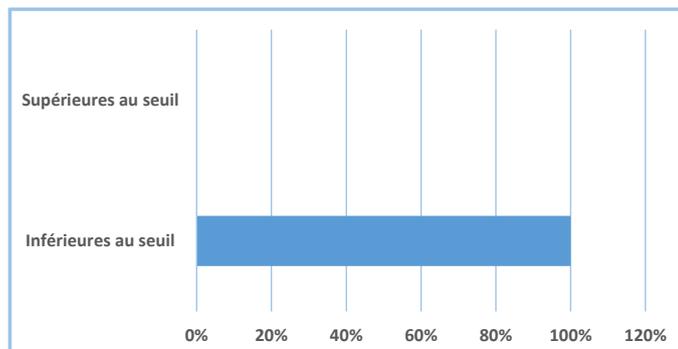
Bilan régional du nombre de foyers de perforations (163 parcelles observées)



Eudémis (143 parcelles observées)



Cochylis (20 parcelles observées)

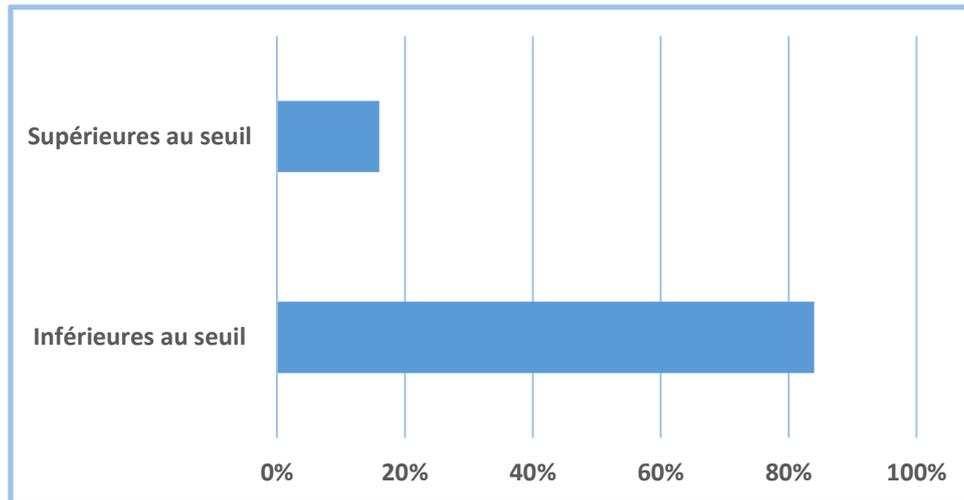


Au niveau régional, en 2017, **95% des parcelles n'ont pas dépassé le seuil de nuisibilité** qui est de 10% de foyers, **85% en 2016**.

Troisième génération : eudémis

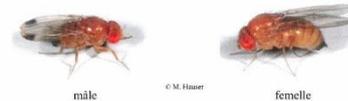
Les vols ont débuté à partir du 7 juillet en secteur 0, du 11 juillet en secteur I, du 17 juillet en secteur II, du 20 juillet en secteur III, du 23 juillet en secteur IV, du 29 juillet en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations (114 parcelles observées)



Au niveau régional, en 2017, **aucune parcelle n'a dépassé le seuil de nuisibilité** qui est de 30% de foyers, **84% des parcelles ne dépassaient pas ce seuil en 2016.**

Drosophila suzukii

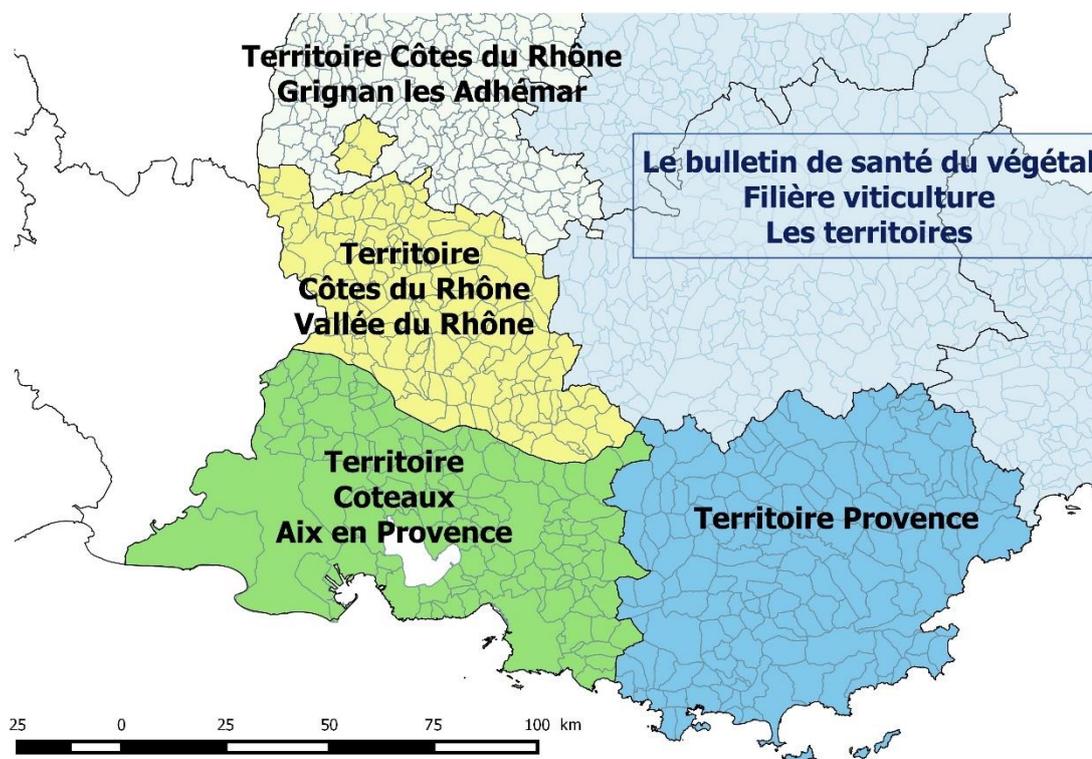


Le suivi des piégeages mis en place en 2013 s'est poursuivi en 2017.

12 pièges situés dans des parcelles de raisin de table ont été mis en place cette année.

La sécheresse observée depuis le mois de mai n'a pas été favorable à ce ravageur. Aucun dégât imputé à *Drosophila suzukii* n'a été observé.

Les territoires



Pour accéder à la carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing (CA84), Marine Balue (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.